



Le Plouasnais

Feuillet Municipal N°10 - Novembre 2010

Mairie



Lundi : 09h-12h

Mardi : 09h-12h / 15h-17h

Mercredi : 09h-12h

Vendredi : 09h-12h / 15h-17h

Samedi : 09h-12h

Internet : <http://www.plouasne.fr>

Email : mairie.plouasne@wanadoo.fr

Bureau : 02 96 86 48 19

Fax : 02 96 86 42 40

Urgence : 06 10 11 34 48

Pratique



Pompiers : 18 SAMU : 15

Médecins : 02 96 86 43 43 - Dr. Lherbette

02 96 86 48 17 - Dr. Guiomar

02 96 86 48 17 - Dr. Sourd

Infirmières : 02 96 86 43 62

Dentistes : 02 96 86 48 76

Podologue : 02 96 86 43 97

Pharmacie : 02 96 86 48 78

Kiné : 02 96 86 44 58

Antipoison : 02 99 59 22 22

Police : 02 96 27 40 17

Écoles : 02 96 86 48 44 (publique)

02 96 86 46 54 (privée)

Collège : 02 96 86 48 31

Cantine : 02 96 86 48 56

Calendrier



Novembre

05 AG Groupama

11 Cérémonie FNACA et vin d'honneur

13 AG FNACA

19 Concours de belote
Club de la Bonne Humeur

20 Interclub Judo
Salle Omnisport

23 Repas annuel
Club de la Bonne Humeur

Décembre

04 Marché de Noël & Téléthon
Salle Omnisport

05 Téléthon : Randonnées Quad

12 Arbre de Noël
APE École St Joseph

18 Théâtre - La Plouasnad en scène

19 Théâtre - La Plouasnad en scène

L'actualité communale en images

Le comice agricole qui a été un grand succès, les classes 10 pour lesquels de nombreux Plouasnais se sont déplacés, la brocante 2010 qui a probablement battu des records de fréquentation, ...



Exposition Manoir

L'exposition Manoirs en Bretagne se terminera le 8 novembre, profitez des derniers jours pour venir la découvrir.

Tous les détails sont disponibles sur le site Internet de la commune.

Marché de Noël

Le marché de Noël aura lieu cette année en même temps que le téléthon, le samedi 4 décembre à la Salle Omnisport, derrière le collège de Plouasne.

Théâtre à venir

L'association « La Plouasnad en scène » va présenter une pièce de théâtre en cette fin d'année.

Deux représentations seront effectuées, les 18/12 et 19/12.

Cérémonie du 11 novembre

Rendez vous à la mairie à 11h15, pour le défilé au monument aux morts. Un vin d'honneur suivra la cérémonie.

Garderie municipale



07h00 - 08h35
16h55 - 19h00

Tél : 02 96 86 48 44

Pôle Culturel



Horaires de la bibliothèque :

Mardi : 16h00 - 18h00

Judi : 16h30 - 17h30

Samedi : 10h00 - 11h30

Tél : 02 96 86 44 59

Déchetterie Evran



Du 01/10 au 31/03 :

Lundi : 14h-17h

Mercredi : 10h-12h / 14h-17h

Vendredi : 14h-17h

Samedi : 09h-12h / 14h-18h

Tél. : 02 96 27 46 35

Poste



Lundi : 14h30-17h

Mardi : 09h-12h 14h30-17h

Mercredi à vendredi :

14h30 - 17h00

Samedi : 09h-12h

Tél. : 02 96 86 40 05

Sous-Préfecture



Lundi-Vendredi :

08h30-12h / 13h15-16h15

17, rue Michel BP 72061
22102 DINAN Cedex

Les démarches administratives concernant les cartes grises et les permis de conduire peuvent être faites par courrier.

Les demandes de carte d'identité se font en mairie du domicile.

SERVICE PUBLIC



Téléphone : 39 39 (0.12€/min)

Internet : <http://www.service-public.fr/>

Annuaire Internet



Site officiel de Plouasne

<http://www.plouasne.fr>

La communauté de communes

<http://www.cc-evran.fr/>

Allocations Familiales

<http://www.caf.fr/>

Sécurité Sociale - L'assurance maladie

<http://www.ameli.fr/>

Ecoles

Public : <http://www.e2ps2pl.com/>

Privé : <http://eco-stjo-plouasne.ddec22.fr/>

Wiki des Côtes d'Armor

<http://www.wikiarmor.net/>

Proverbe

Tout a une fin, sauf le saucisson qui en a deux.

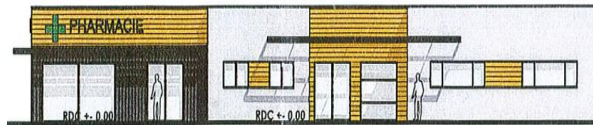
Nous contacter...



Faites nous part de vos idées, remarques ou suggestions en nous envoyant un email à « bulletin@plouasne.fr »

Pôle Santé

Le permis de construire vient d'être délivré. Un nouvel espace accueillera dans un cadre moderne des professionnels de la santé, un médecin, les pharmaciens, les infirmiers, les dentistes, un podologue, ...



Le terrain prévu à cette fin est situé à la sortie de Plouasne, sur la gauche, quand on prend la direction de St Pern.

Route de la carrière

Les réparations ont été réalisées, les véhicules et les camions peuvent désormais à nouveau se croiser.



Inauguration

Mardi 26 octobre a eu lieu la présentation du « début » des travaux de la nouvelle salle des fêtes (L'Espace Dériole) en présence, d'élus, d'officiels et des entrepreneurs.

Comme tout le monde peut le constater, les travaux de maçonnerie avancent rapidement et seront à priori terminés d'ici la fin de l'année.

Infothèque

Une nouvelle personne vient compléter l'équipe animant l'infothèque ce qui permet de vous proposer une soirée supplémentaire pour vous familiariser ou progresser avec l'informatique.

Il est toujours temps de s'inscrire à la Mairie, le tarif à l'année est de 30€ pour les Plouasnais, 40€ pour les personnes extérieures.

Les horaires sont les suivants :

- Lundi : 14h30 à 17h30 avec Christophe Soullaine
- Mercredi : 14h30 à 17h30 avec Antony Gallais

- Jeudi : 20h00 à 22h00 avec Yves Tassel

Music'Ages

Une nouvelle occupation pour les personnes qui le souhaiteront : sous la supervision de Joëlle Momeux, des bénévoles se retrouvent pour proposer des distractions musicales, d'échanges, ... le tout autour d'un goûter.

Rendez vous donc une fois par mois, le jeudi après midi de 14h30 à 16h30. La prochaine rencontre aura lieu fin novembre début décembre, la date sera communiquée ultérieurement.

Pour toute information :
02 96 86 42 88

Brèves

Révision des listes électorales

Les nouveaux arrivants ont jusqu'au 31 décembre pour s'inscrire sur les listes électorales afin de pouvoir participer aux élections cantonales de 2011.

Décorations de Noël

Comme planifié depuis plusieurs années, de nouvelles illuminations feront cette année leurs apparitions sur l'espace public.

Nous invitons bien entendu tous nos concitoyens à décorer, à illuminer leurs habitats.

Père Noël

Le Père Noël viendra rendre visite à nos enfants le dimanche 19 décembre vers 18h00 pour son défilé de chars en compagnie de ses lutins.



Logement à louer

L'appartement au dessus de la Poste est à louer. Surface d'environ 80m², 3 chambres, pour 480€/mois.

Incivisme & recyclage

Des personnes continuent à abandonner leurs déchets au pied des conteneurs destinés au recyclage.

Nous rappelons que c'est formellement interdit et que les personnes responsables de ces actes sont amendables.

Les ordures ménagères sont ramassées hebdomadairement sur toute la commune ; et la déchetterie d'Evran, dont les horaires d'ouverture sont précisés sur ce feuillet, est à même de prendre en charge tout autre type de déchet sans coût.